

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Damien De Keyser, *Conseiller communal-Président* ;
Benoît Cerexhe, *Bourgmestre* ;
Caroline Lhoir, Alexandre Pirson, Françoise de Callatay-Herbiet, Antoine Bertrand, Carine Kolchory, Dominique Harmel, Gerda Postelmans, Helmut De Vos, *Échevins* ;
Willem Draps, Philippe van Cranem, Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Tanguy Verheyen, Georges Dallemagne, Cécile Vainsel, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Marie Cruysmans, Muriel Godhaird, Jonathan de Patoul, Anne Delvaux de Fenffe, Juliette Siaens-Mahieu, Christiane Mekongo Ananga, Cathy Vaessen, Michel Naets, Danièle Van Crombrughe-Grueloos, Hatiana Martine LUWANA, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusés

Alexia Bertrand, Aymeric de Lamotte, Christophe De Beukelaer, Olivia Casterman, Sophie Busson, *Conseillers communaux*.

Séance du 22.10.24

#Objet : CC - C.P.A.S. - Conseil de l'Action Sociale du 18.09.2024 - Modification budgétaire n° 3 - Exercice 2024 - Approbation #

Séance publique

Budget Comptabilité

LE CONSEIL,

Vu la loi du 08.07.1976 organique des Centres Publics d'Actions Sociale, telle que modifiée, notamment l'article 88 ;

Vu l'arrêt du compte 2023 et la modification n° 3 du budget de l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre arrêtés par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 18.09.2024 ;

Considérant que la dotation communale, après cette modification budgétaire reste inchangée, ce qui donne une dotation communale de 10.696.380,00 EUR ;

Considérant que le subside communal extraordinaire d'investissement pour l'année 2024 reste à 556.814,37 EUR en modification budgétaire n° 3 de 2024 ;

DECIDE d'approuver la modification n° 3 du budget de l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre arrêtée comme suit par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 18.09.2024 :

Le budget de 2024 (MB3) est modifié conformément au tableau repris ci-après et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après :

	Recettes	Dépenses
<i>Budget initial, modification budgétaire précédente ou ajustement interne précédent</i>	39.715.475,17	39.715.475,17
<i>Augmentation</i>	190.635,34	177.135,34
<i>Diminution</i>	40.000,00	26.500,00
Nouveau résultat	39.866.110,51	39.866.110,51

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération.
30 votants : 30 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

Le Président,
(s) Damien De Keyser

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 25 octobre 2024

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Florence van Lamsweerde

Benoît Cerexhe